



Extrait de délibération

Identifiant
2017-12-7

Comité syndical 18 décembre 2017 – Parthenay

L'An Deux Mille dix sept le dix huit décembre à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.
M. Jean-Paul Dufour a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 12 décembre 2017
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 23 titulaires / 1 suppléant

Pouvoirs : 0
Absents, excusés : 8 titulaires / 30 suppléants
Votants : 24

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, COIFFARD Jean-François, NOLOT Monique	FOUILLET Olivier,		
Parthenay-Gâtine	ALBERT Philippe, BELY Françoise, BRESCIA Nathalie, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, LARGEAU Béatrice, ROUVREAU Laurent, De TALHOUET ROY Hervé	BERGEON Patrice, → BOUCHER Hervé-Loïc, GILBERT Véronique, GUERIN Jean-Claude,	Bernard MIMEAU	
Val de Gâtine	BARANGER Johann, BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, CHAUSSERAY Francine, DOUTEAU Patrice, EVRARD Elisabeth, MINEAU Nadine, MORIN Joël, OLIVIER Pascal, RIMBEAU Jean-Pierre	BASTY Jean-Pierre, GUERIT Jean-Philippe, LEMAITRE Thierry,		

Remplacement d'un membre du Bureau syndical

Pour rappel, le Bureau du Pays de Gâtine est composé d'un président, de 4 vice-présidents, d'un secrétaire, d'un secrétaire adjoint et de 2 autres membres. La composition exprime une représentation équilibrée du territoire.

Mme Véronique Cornuault qui a démissionné du Conseil municipal de Thénézay et du Conseil communautaire de Parthenay Gâtine ne peut plus être membre titulaire du Comité syndical du Pays de Gâtine et secrétaire adjointe du Bureau.

La Communauté de communes de Parthenay Gâtine par délibération du 26 octobre dernier a procédé à son remplacement en la personne de Nathalie Brescia pour siéger au sein du Comité syndical du Pays.

Considérant que l'ensemble des sièges du comité syndical est pourvu,
Considérant que le quorum est atteint,

Les membres du Comité syndical procèdent à l'élection d'un nouveau secrétaire adjoint du Bureau syndical.

Mesdames Françoise Bély et Nathalie Brescia se portent candidates.

Le Comité syndical désigne un assesseur : M. Pascal Bironneau.

Le Président invite ensuite le Comité syndical à procéder à l'élection du secrétaire adjoint au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du comité.

Après le 1^{er} tour Mme Françoise Bély obtient la majorité absolue comme suit :

→ 24 votants – 17 votes pour Françoise Bély – 7 votes pour Nathalie Brescia.

Elle est proclamée secrétaire adjointe et est immédiatement installée.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD